

Interpellation des élu.es départementaux et Régionaux ainsi que des parlementaires de Haute-Garonne

La France doit agir pour prévenir un génocide à GAZA et empêcher le prochain massacre de masse à RAFAH

L'offensive militaire israélienne contre la population de Gaza associée à un siège inhumain et à la destruction des infrastructures, qui dure depuis plus de 4 mois, a fait plus de 100 000 victimes dont 28.000 morts, 10 000 disparus sous les décombres et 62 000 blessés dont une grande majorité de femmes et d'enfants.

Parmi les enfants blessés, 1000 ont été amputés sans anesthésie, le plus souvent pour leur sauver la vie à cause du manque de possibilité de soins qui auraient évité cette solution horrible. Depuis le début, 93% des victimes sont des civils et 90% de la population a été déplacée de force. Elle est régulièrement bombardée, ses habitations pulvérisées. La famine est organisée par toutes les entraves que l'armée Israéliennes mets à l'entrée des convois humanitaires, des familles sont ciblées et exterminées. L'UNRWA, le Croissant Rouge comme toutes associations sont de plus en plus la cible des attaques de l'armée. Il en est de même des journalistes dont plus d'une centaine ont été tués en bravant le blocus médiatique imposé par Israël depuis le 7 octobre.

La poursuite de cette offensive est en flagrante violation des ordonnances de la Cour Internationale de Justice qui pointe des signes concordants et « plausibles » d'un génocide en cours. En reconnaissant l'existence d'un risque « *réel et imminent* » de « *préjudice irréparable* » pour les populations de l'enclave palestinienne, les juges de La Haye ont affirmé « *le droit des Palestiniens de Gaza d'être protégés contre les actes de génocide et les actes prohibés connexes visés à l'article III de la convention de 1948, ainsi que le droit de l'Afrique du Sud de demander qu'Israël s'acquitte des obligations lui incombant au titre de la convention* ».

Rien ne peut justifier cette guerre menée contre tout un peuple.

Il est politiquement et humainement intolérable que la communauté internationale laisse faire en toute impunité ce gouvernement d'extrême-droite israélien qui utilise les crimes odieux du 7 Octobre comme opportunité pour accélérer le processus planifié de longue date, de colonisation complète du territoire palestinien, que ce soit en Cisjordanie en multipliant les attaques de la part des colons protégés par l'armée, comme à Gaza.

L'annonce par Israël d'une nouvelle phase de son offensive ciblant Rafah, où plus de la moitié de la population de la Bande de Gaza se trouve concentrée à la suite de déplacements forcés, plonge cette population dans une horreur encore plus absolue.

Après avoir déplacé la population du nord au sud de la Bande de Gaza sous un tapis de plus de 65 000 tonnes de bombes, il se confirme que l'objectif est bien de chasser le peuple palestinien de ses terres et de l'expulser entre-autre, vers le désert du Sinaï.

Dans cette situation, nous appelons à une mobilisation de tous les instants contre le génocide en cours. Alors qu'elles ont accepté, voire encouragé au départ, l'offensive israélienne contre la population de Gaza, il ne suffit pas pour les autorités françaises d'exprimer leur « plus vive préoccupation », il faut passer aux actes !

C'est pourquoi, nous interpellons, la Présidente et les élu.es de la Région Occitanie, le Président et les élu.es de la métropole de Toulouse, le Président et les élu.es du Conseil départemental de Haute-Garonne, l'ensemble des Maires du Département ainsi que l'ensemble des parlementaires, pour leur demander d'agir au nom des citoyens qu'ils représentent.

Agir auprès du Gouvernement et du Parlement français pour obtenir qu'ils utilisent tous les leviers sur la scène internationale et européenne afin d'aboutir à :

- un cessez-le-feu immédiat
- la levée immédiate du blocus inhumain qui affame la population de Gaza.
- l'application pleine et entière de l'arrêt de la Cour Internationale de Justice qui fixe 6 mesures conservatoires pour faire cesser et prévenir toute action et tout risque à caractère génocidaire.
- la suspension de toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël
- la prise de sanctions diplomatiques et économiques contre l'État d'Israël
- l'arrêt des livraisons d'armes à Israël
- le respect effectif du droit d'expression du peuple palestinien, notamment en respectant les accords de 1996 pour l'organisation des élections sur tout le territoire dont Jérusalem-Est
- le respect et la mise en œuvre effective du droit à l'auto détermination du peuple palestinien, du droit à sa liberté à travers la reconnaissance de l'Etat palestinien comme Etat membre des Nations Unies, le parlement français ayant montré cette voie à suivre depuis dix ans déjà mais non suivie par tous les gouvernements successifs.

Autant d'actions immédiates et nécessaires pour défendre le droit des peuples palestiniens, israéliens comme de tous les peuples de la région à vivre en paix et en sécurité.

Enfin, nous demandons aux élus et institutions du département de Haute-Garonne de renforcer l'accord de coopération existant depuis 2009 entre Toulouse et Ramallah par un jumelage entre la Métropole Toulousaine et Ramallah.

Toulouse le 19 Février 2024

Premiers signataires

Organisations syndicales : CGT 31, FSU 31, Solidaires 31, UNEF....

Partis et mouvements politiques : EELV, PG, NPA, LFI, PCF, POI, GDS 31, GES 31, Génération.S 31, ENSEMBLE, PCOF, MJCF 31....

Associations : LDH 31, Mouvement de la Paix, Libre Pensée, COPERNIC 31, ATTAC, Solidarité Palestine 31, Association France Palestine Solidarité 31, Comité de soutien Palestine 31, CIMADE, MRAP 31, les Amis du Monde Diplomatique 31, association Couseran- Palestine, CCFS Terre Solidaire....